

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE VENDRES

PRINCIPAL

Numéro SIRET : 21340329800010

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE SERIGNAN

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2017

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5- Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
p.	C1 - Etat du personnel		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier(4)		
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 521114 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 521136 du CGCT, art. L. 57111 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 23117 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concerne au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

MAIRIE DE VENDRES	BUDGET
--------------------------	---------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 481 541,39	3 401 541,39
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		80 000,00
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	3 481 541,39	3 481 541,39

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 402 343,77	560 434,33
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	104 817,98	
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		946 727,42
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 507 161,75	1 507 161,75

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 988 703,14	4 988 703,14
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	763 350,00		590 900,00	590 900,00	590 900,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 409 700,00		1 406 900,00	1 406 900,00	1 406 900,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	104 825,00				
65	Autres charges de gestion courante	1 163 248,36		1 104 049,88	1 104 049,88	1 104 049,88
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	3 441 123,36		3 101 849,88	3 101 849,88	3 101 849,88
66	Charges financières	167 794,26		147 500,00	147 500,00	147 500,00
67	Charges exceptionnelles	46 056,38		74 571,00	74 571,00	74 571,00
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues	21 742,48		112 481,36	112 481,36	112 481,36
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	3 676 716,48		3 436 402,24	3 436 402,24	3 436 402,24
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	45 139,15		45 139,15	45 139,15	45 139,15
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	45 139,15		45 139,15	45 139,15	45 139,15
	TOTAL	3 721 855,63		3 481 541,39	3 481 541,39	3 481 541,39

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 481 541,39

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES	367 000,00		330 400,00	330 400,00	330 400,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	283 890,00		155 494,13	155 494,13	155 494,13
73	Impôts et taxes	1 630 244,25		1 709 226,26	1 709 226,26	1 709 226,26
74	Dotations, subventions de participations	1 226 706,38		1 094 406,00	1 094 406,00	1 094 406,00
75	Autres produits de gestion courante	63 000,00		67 000,00	67 000,00	67 000,00
	Total des recettes de gestion courante	3 570 840,63		3 356 526,39	3 356 526,39	3 356 526,39
76	Produits financiers	15,00		15,00	15,00	15,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	3 571 855,63		3 381 541,39	3 381 541,39	3 381 541,39
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	50 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	50 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL	3 621 855,63		3 401 541,39	3 401 541,39	3 401 541,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 481 541,39

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	25 139,15
---	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser (2016 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	102 650,00	45 171,50			45 171,50
204	Subventions d'équipement versées	450 161,57		20 862,51	20 862,51	20 862,51
21	Immobilisations corporelles	85 817,88	111,34	76 970,21	76 970,21	77 081,55
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours	58 919,00		84 819,66	84 819,66	84 819,66
	Total des opérations d'équipement	1 037 124,05	59 535,14	1 012 950,27	1 012 950,27	1 072 485,41
	Total des dépenses d'équipement	1 734 672,50	104 817,98	1 195 602,65	1 195 602,65	1 300 420,63
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	175 500,00		148 000,00	148 000,00	148 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues	59 338,22		38 741,12	38 741,12	38 741,12
	Total des dépenses financières	234 838,22		186 741,12	186 741,12	186 741,12
45...1	Total des opé.pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 969 510,72	104 817,98	1 382 343,77	1 382 343,77	1 487 161,75
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	50 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	28 524,67				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	78 524,67		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL	2 048 035,39	104 817,98	1 402 343,77	1 402 343,77	1 507 161,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 507 161,75

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2016 (1)	Restes à réaliser (2016 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 243 562,81		305 806,76	305 806,76	305 806,76
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	1 243 562,81		305 806,76	305 806,76	305 806,76
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	240 000,00		94 800,00	94 800,00	94 800,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	213 951,71		114 688,42	114 688,42	114 688,42
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	453 951,71		209 488,42	209 488,42	209 488,42
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 697 514,52		515 295,18	515 295,18	515 295,18
021	Virement de la section de fonctionnement (5)					
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	45 139,15		45 139,15	45 139,15	45 139,15
041	Opérations patrimoniales (5)	28 524,67				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	73 663,82		45 139,15	45 139,15	45 139,15
	TOTAL	1 771 178,34		560 434,33	560 434,33	560 434,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 507 161,75

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

25 139,15

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	590 900,00		590 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 406 900,00		1 406 900,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	1 104 049,88		1 104 049,88
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	147 500,00		147 500,00
67	Charges exceptionnelles	74 571,00		74 571,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions		45 139,15	45 139,15
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	112 481,36		112 481,36
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	Dépenses de fonctionnement - Total	3 436 402,24	45 139,15	3 481 541,39

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 481 541,39

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	148 000,00		148 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutra. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations déquiperment	1 072 485,41		1 072 485,41
20	Immobilisations incorporelles (6)	45 171,50		45 171,50
204	Subventions d'équipement versées	20 862,51		20 862,51
21	Immobilisations corporelles (6)	77 081,55		77 081,55
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	84 819,66	20 000,00	104 819,66
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers(7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues	38 741,12		38 741,12
	Dépenses d'investissement - Total	1 487 161,75	20 000,00	1 507 161,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 507 161,75

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	330 400,00		330 400,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	155 494,13		155 494,13
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en regie</i>		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	1 709 226,26		1 709 226,26
74	Dotations, subventions de participations	1 094 406,00		1 094 406,00
75	Autres produits de gestion courante	67 000,00		67 000,00
76	Produits financiers	15,00		15,00
77	Produits exceptionnels	25 000,00		25 000,00
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes de fonctionnement - Total	3 381 541,39	20 000,00	3 401 541,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	80 000,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 481 541,39
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	94 800,00		94 800,00
13	Subventions d'investissement	305 806,76		305 806,76
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		45 139,15	45 139,15
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin.</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	400 606,76	45 139,15	445 745,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	946 727,42
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	114 688,42
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 507 161,75
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	763 350,00	590 900,00	590 900,00
60	Achats & variation des stocks	325 400,00	285 500,00	285 500,00
604	Achats d'études, prestations de services	15 000,00	30 000,00	30 000,00
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	15 000,00	30 000,00	30 000,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	310 400,00	255 500,00	255 500,00
6061	Fournitures non stockables	183 000,00	170 000,00	170 000,00
60611	Eau et assainissement	38 000,00	25 000,00	25 000,00
60612	Énergie-Électricité	145 000,00	145 000,00	145 000,00
6062	Fournitures non stockées	31 900,00	31 300,00	31 300,00
60621	Combustibles	4 600,00	4 500,00	4 500,00
60622	Carburants	25 000,00	23 000,00	23 000,00
60623	Alimentation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60624	Produits de traitement	1 300,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées		1 800,00	1 800,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	25 500,00	20 000,00	20 000,00
60631	Fournitures d'entretien	13 000,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	8 000,00	8 000,00
60633	Fournitures de voirie	500,00	500,00	500,00
60636	Vêtements de travail	10 000,00	7 500,00	7 500,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)		200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	62 000,00	30 000,00	30 000,00
61	Services extérieurs	271 500,00	212 500,00	212 500,00
613	Locations	100 000,00	65 000,00	65 000,00
6135	Locations mobilières	100 000,00	65 000,00	65 000,00
615	Entretien et réparations	135 500,00	105 000,00	105 000,00
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	89 000,00	48 000,00	48 000,00
61521	Terrains	23 000,00	23 000,00	23 000,00
61522	Bâtiments	6 000,00	3 000,00	3 000,00
615221	Bâtiments publics	6 000,00	3 000,00	3 000,00
61523	Voies et réseaux	60 000,00	22 000,00	22 000,00
615231	Voiries		10 000,00	10 000,00
615232	Réseaux	60 000,00	12 000,00	12 000,00
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	34 500,00	32 000,00	32 000,00
61551	Matériel roulant	24 500,00	20 000,00	20 000,00
61558	Autres biens mobiliers	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	12 000,00	25 000,00	25 000,00
616	Primes d'assurance	31 000,00	37 000,00	37 000,00
6168	Autres	31 000,00	37 000,00	37 000,00
618	Divers	5 000,00	5 500,00	5 500,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	3 500,00	3 500,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	89 500,00	34 700,00	34 700,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 500,00	2 200,00	2 200,00
6226	Honoraires	22 000,00	7 500,00	7 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	65 000,00	25 000,00	25 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	21 000,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	3 000,00	3 000,00
625	Déplacements, missions et réceptions	7 300,00	8 000,00	8 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	5 800,00	7 000,00	7 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	28 000,00	33 000,00	33 000,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 550,00		
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	19 100,00	7 200,00	7 200,00
6351	Impôts directs	18 600,00	7 000,00	7 000,00
63512	Taxes foncières	5 600,00	7 000,00	7 000,00
63513	Autres impôts locaux	13 000,00		
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 409 700,00	1 406 900,00	1 406 900,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	11 500,00	11 700,00	11 700,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	11 500,00	11 700,00	11 700,00
64	Charges de personnel	1 398 200,00	1 395 200,00	1 395 200,00
641	Rémunérations du personnel	977 000,00	972 500,00	972 500,00
6411	Personnel titulaire	875 000,00	882 000,00	882 000,00
64111	Rémunération principale	875 000,00	882 000,00	882 000,00
6413	Personnel non titulaire	102 000,00	90 500,00	90 500,00
64131	Rémunérations	102 000,00	90 500,00	90 500,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	394 200,00	397 200,00	397 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	145 000,00	146 000,00	146 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	205 000,00	212 600,00	212 600,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 500,00	5 500,00	5 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	34 500,00	30 000,00	30 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	3 200,00	3 100,00	3 100,00
647	Autres charges sociales	19 500,00	17 500,00	17 500,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	16 500,00	16 000,00	16 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	1 500,00	1 500,00
648	Autres charges de personnel	7 500,00	8 000,00	8 000,00
6488	Autres charges	7 500,00	8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits	104 825,00		
739	Reversements et restitutions sur impôts et taxes	104 825,00		
7391	Reversements et restitutions sur impôts locaux	104 825,00		
73911	Reversements et restitutions sur contributions directes	104 825,00		
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	104 825,00		
65	Autres charges de gestion courante	1 163 248,36	1 104 049,88	1 104 049,88
653	Indemnités, frais de mission et de formation des maires, adjoints et conseillers	51 000,00	52 500,00	52 500,00
6531	Indemnités	49 000,00	50 000,00	50 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6535	Formation		500,00	500,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	3 000,00	3 000,00
655	Contingents et participations obligatoires	132 656,85	128 344,12	128 344,12
6553	Service d'incendie	64 207,68	64 336,10	64 336,10
6554	Contributions aux organismes de regroupement	64 749,17	64 008,02	64 008,02
65548	Autres contributions	64 749,17	64 008,02	64 008,02
6558	Autres contributions obligatoires	3 700,00		
657	Subventions de fonctionnement versées	974 991,51	919 605,76	919 605,76
6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	939 947,51	887 200,88	887 200,88
657362	CCAS	50 317,97	47 153,23	47 153,23
657363	A caractère administratif	647 310,00	568 810,16	568 810,16
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	35 044,00	32 404,88	32 404,88
658	Charges diverses de la gestion courante	600,00	600,00	600,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	3 441 123,36	3 101 849,88	3 101 849,88

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)	167 794,26	147 500,00	147 500,00
661	Charges d'intérêts	167 294,26	147 000,00	147 000,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes	161 500,00	147 000,00	147 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	161 500,00	147 000,00	147 000,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	5 794,26		
668	Autres charges financières	500,00	500,00	500,00
6688	Autres	500,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	46 056,38	74 571,00	74 571,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
674	Subventions de fonctionnement exceptionnelles	45 056,38	73 571,00	73 571,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	45 056,38	73 571,00	73 571,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)			
022	Dépenses imprévues (e)	21 742,48	112 481,36	112 481,36
	TOTAL DES DEPENSES REELLES= a+b+c+d+e	3 676 716,48	3 436 402,24	3 436 402,24
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	45 139,15	45 139,15	45 139,15
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	45 139,15	45 139,15	45 139,15
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	45 139,15	45 139,15	45 139,15
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	45 139,15	45 139,15	45 139,15
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	3 721 855,63	3 481 541,39	3 481 541,39

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	
----------------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(8)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 481 541,39
--	--------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges	367 000,00	330 400,00	330 400,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	357 000,00	310 400,00	310 400,00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	10 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	283 890,00	155 494,13	155 494,13
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	23 000,00	25 800,00	25 800,00
7031	Concessions et redevances funéraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics	5 000,00	6 800,00	6 800,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	5 000,00	6 300,00	6 300,00
70328	Autres droits de stationnement et de location		500,00	500,00
7038	Autres redevances et recettes d'utilisation du domaine	16 000,00	17 000,00	17 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	16 000,00	17 000,00	17 000,00
706	Prestations de services	4 000,00	300,00	300,00
7068	Autres redevances et droits	4 000,00	300,00	300,00
70688	Autres prestations de services	4 000,00	300,00	300,00
708	Autres produits	256 890,00	129 394,13	129 394,13
7087	Remboursements de frais	256 890,00	129 394,13	129 394,13
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	251 190,00	124 430,00	124 430,00
70873	par les C.C.A.S.	700,00	700,00	700,00
70878	par d'autres redevables	5 000,00	4 264,13	4 264,13
73	Impôts et taxes	1 630 244,25	1 709 226,26	1 709 226,26
731	Impôts locaux	1 182 858,00	1 271 440,00	1 271 440,00
7311	Contributions directes	1 182 858,00	1 271 440,00	1 271 440,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 182 858,00	1 271 440,00	1 271 440,00
732	Fiscalité reversée	292 386,25	282 786,26	282 786,26
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	292 386,25	282 786,26	282 786,26
73211	Attribution de compensation		282 786,26	282 786,26
735	Impôts et taxes spécifiques liés à la production énergétique et industrielle	90 000,00	95 000,00	95 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	90 000,00	95 000,00	95 000,00
738	Autres taxes	65 000,00	60 000,00	60 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	65 000,00	60 000,00	60 000,00
74	Dotations, subventions de participations	1 226 706,38	1 094 406,00	1 094 406,00
741	D.G.F.	930 000,00	866 005,00	866 005,00
7411	Dotations forfaitaire	750 000,00	697 960,00	697 960,00
7412	Dotations d'aménagement	180 000,00	168 045,00	168 045,00
74121	Dotations de solidarité rurale	90 000,00	69 749,00	69 749,00
74127	Dotations nationales de péréquation	90 000,00	98 296,00	98 296,00
747	Participations	209 506,38	96 410,00	96 410,00
7471	État	500,00	500,00	500,00
74718	Autres	500,00	500,00	500,00
7475	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	163 950,00	22 339,00	22 339,00
74751	GFP de rattachement	163 950,00	22 339,00	22 339,00
7478	Autres organismes	45 056,38	73 571,00	73 571,00
748	Autres attributions et participations	87 200,00	131 991,00	131 991,00
7483	Attributions de péréquation et de compensation	87 200,00	131 991,00	131 991,00
74831	Dotations et compensations relatives à la taxe professionnelle et à la CET	55 000,00	104 791,00	104 791,00
748313	Dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	55 000,00	104 791,00	104 791,00
74833	État -Compensation au titre de la Contribution Economique Territoriale(CVAE et CFE)	200,00	200,00	200,00
74835	État-Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	32 000,00	27 000,00	27 000,00
75	Autres produits de gestion courante	63 000,00	67 000,00	67 000,00
752	Revenus des immeubles	58 000,00	62 000,00	62 000,00
758	Produits divers de gestion courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	3 570 840,63	3 356 526,39	3 356 526,39

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)	15,00	15,00	15,00
761	Produits de participations	15,00	15,00	15,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	25 000,00	25 000,00
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 000,00	1 000,00
7713	Libéralités reçues		1 000,00	1 000,00
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00	24 000,00	24 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	24 000,00	24 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	3 571 855,63	3 381 541,39	3 381 541,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	50 000,00	20 000,00	20 000,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	50 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	3 621 855,63	3 401 541,39	3 401 541,39

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	
----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE(8)	80 000,00
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 481 541,39
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	102 650,00		
202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	102 650,00		
204	Subventions d'équipement versées	450 161,57	20 862,51	20 862,51
2041	Subventions d'équipement aux organismes publics	450 161,57	20 862,51	20 862,51
20416	Établissements et services rattachés	390 856,57	6 562,51	6 562,51
204161	Caisse des écoles	390 856,57	6 562,51	6 562,51
2041611	Biens mobiliers, matériel et études	390 856,57	6 562,51	6 562,51
21	Immobilisations corporelles	85 817,88	76 970,21	76 970,21
211	Terrains	1 500,00		
2112	Terrains de voirie	1 500,00		
215	Installations, matériel et outillage techniques	4 500,00	2 320,92	2 320,92
2152	Installations de voirie	4 500,00	2 320,92	2 320,92
218	Autres immobilisations corporelles	79 817,88	74 649,29	74 649,29
2182	Matériel de transport	15 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	49 817,88	69 649,29	69 649,29
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	58 919,00	84 819,66	84 819,66
231	Immobilisations corporelles en cours	58 919,00	84 819,66	84 819,66
2313	Constructions	20 000,00	7 443,66	7 443,66
2315	Installations, matériel et outillage techniques	38 919,00	77 376,00	77 376,00
	Total individualisé en opérations (5)	1 037 124,05	1 012 950,27	1 012 950,27
10	EGLISE / PRESBYTERE/CIMETIERE		10 000,00	10 000,00
11	GYMNASE / SALLE POLYVALENTE	60 000,00	30 000,00	30 000,00
12	COUR CARLES		12 000,00	12 000,00
13	TRIBUNES DU STADE		20 088,00	20 088,00
14	RUE DU STADE	7 917,00		
16	RENOVATION ANCIENNE ECOLE ELEMENTAIRE		15 000,00	15 000,00
20	MAIRIE	14 036,26	14 000,00	14 000,00
23	MISE EN SENS UNIQUE DU VILLAGE	870 209,79	814 790,62	814 790,62
30	CHEMINS RURAUX	63 461,00		
34	RENOVATION PUVIAL		31 440,00	31 440,00
35	PAVE		5 000,00	5 000,00
36	RUES ET PLACES		58 445,00	58 445,00
39	REFECTION ROUTE DU CHICHOULET	15 000,00		
40	PUP	6 500,00	2 186,65	2 186,65
	Total des dépenses d'équipement	1 734 672,50	1 195 602,65	1 195 602,65
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	175 500,00	148 000,00	148 000,00
164	Emprunts auprès des établissements de crédit	175 500,00	148 000,00	148 000,00
1641	Emprunts en euros	175 500,00	148 000,00	148 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	59 338,22	38 741,12	38 741,12
	Total des dépenses financières	234 838,22	186 741,12	186 741,12
45...1.	Opé. pour compte de tiers (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 969 510,72	1 382 343,77	1 382 343,77

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7)	50 000,00	20 000,00	20 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	50 000,00	20 000,00	20 000,00
2313	Constructions	25 000,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	25 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	28 524,67		
2313	Constructions	25 372,39		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 152,28		
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	78 524,67	20 000,00	20 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 048 035,39	1 402 343,77	1 402 343,77

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	104 817,98
----------------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 507 161,75
---	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 243 562,81	305 806,76	305 806,76
131	Subventions d'équipement transférables	8 919,00		
1318	Autres	8 919,00		
132	Subventions d'équipement non transférables	1 234 643,81	300 076,00	300 076,00
1321	État et établissements nationaux	42 171,50		
1323	Départements	1 192 472,31	300 076,00	300 076,00
134	Fonds affectés à l'équipement non transférables		5 730,76	5 730,76
1346	Participations pour voirie et réseaux		5 730,76	5 730,76
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement	1 243 562,81	305 806,76	305 806,76
10	Dotations, fonds et réserves	453 951,71	209 488,42	209 488,42
102	Dotations et fonds d'investissement	240 000,00	94 800,00	94 800,00
1022	Fonds d'investissement	240 000,00	94 800,00	94 800,00
10222	F.C.T.V.A.	140 000,00	44 800,00	44 800,00
10223	T.L.E.	100 000,00	50 000,00	50 000,00
106	Réserves	213 951,71	114 688,42	114 688,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	213 951,71	114 688,42	114 688,42
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des recettes financières	453 951,71	209 488,42	209 488,42
45...2.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 697 514,52	515 295,18	515 295,18

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2016	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	45 139,15	45 139,15	45 139,15
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	10 000,33	10 000,33	10 000,33
2804	Subventions d'équipement versées	10 000,33	10 000,33	10 000,33
28041	Subventions d'équipement aux organismes publics	10 000,33	10 000,33	10 000,33
280415	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	10 000,33	10 000,33	10 000,33
2804151	GFP de rattachement	4 778,49	4 778,49	4 778,49
28041512	Bâtiments et installations	4 778,49	4 778,49	4 778,49
2804158	Autres groupements	5 221,84	5 221,84	5 221,84
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	5 221,84	5 221,84	5 221,84
281	Amortissements des immobilisations corporelles	35 138,82	35 138,82	35 138,82
2818	Autres immobilisations corporelles	35 138,82	35 138,82	35 138,82
28182	Matériel de transport	35 138,82	35 138,82	35 138,82
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	45 139,15	45 139,15	45 139,15
041	Opérations patrimoniales (8)	28 524,67		
2031	Frais d'études	28 524,67		
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	73 663,82	45 139,15	45 139,15
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	1 771 178,34	560 434,33	560 434,33

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	
----------------------------------	--

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	946 727,42
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 507 161,75
---	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : EGLISE / PRESBYTERE/CIMETIERE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	131 191,53		10 000,00	10 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	14 352,00				
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	14 352,00				
2031	Frais d'études	5 071,04				
2032	Frais de recherche et de développement	9 280,96				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	116 839,53		10 000,00	10 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	116 839,53		10 000,00	10 000,00	
2313	Constructions	116 839,53		10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	10 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : GYMNASSE / SALLE POLYVALENTE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	50 845,50		30 000,00	30 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	7 176,00		30 000,00	30 000,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	7 176,00		30 000,00	30 000,00	
2031	Frais d'études	7 176,00		30 000,00	30 000,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	43 669,50				
231	Immobilisations corporelles en cours	43 669,50				
2313	Constructions	43 669,50				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	30 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : COUR CARLES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			12 000,00	12 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			12 000,00	12 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours			12 000,00	12 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques			12 000,00	12 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	12 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : TRIBUNES DU STADE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			20 088,00	20 088,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			20 088,00	20 088,00	
231	Immobilisations corporelles en cours			20 088,00	20 088,00	
2313	Constructions			20 088,00	20 088,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	20 088,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : RUE DU STADE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	389 937,14	7 917,00			
20	Immobilisations incorporelles	34 348,32	7 917,00			
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	34 348,32	7 917,00			
2031	Frais d'études	34 348,32	7 917,00			
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	355 588,82				
231	Immobilisations corporelles en cours	355 588,82				
2315	Installations, matériel et outillage techniques	355 588,82				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	7 917,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 16
LIBELLE : RENOVATION ANCIENNE ECOLE ELEMENTAIRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			15 000,00	15 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			15 000,00	15 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours			15 000,00	15 000,00	
2313	Constructions			15 000,00	15 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	15 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 20

LIBELLE : MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	231 184,30		14 000,00	14 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	22 248,00				
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	22 248,00				
2031	Frais d'études	18 660,00				
2032	Frais de recherche et de développement	3 588,00				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	208 936,30		14 000,00	14 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	208 936,30		14 000,00	14 000,00	
2313	Constructions	208 936,30		14 000,00	14 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	14 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 23
LIBELLE : MISE EN SENS UNIQUE DU VILLAGE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES	40 483,97	45 209,79	814 790,62	814 790,62	
20	Immobilisations incorporelles	40 483,97	45 209,79	44 790,62	44 790,62	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	40 483,97	45 209,79	44 790,62	44 790,62	
2031	Frais d'études	24 378,16	45 209,79	44 790,62	44 790,62	
2032	Frais de recherche et de développement	16 105,81				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			770 000,00	770 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours			770 000,00	770 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques			770 000,00	770 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		247 000,00
13	Subventions d'investissement		247 000,00
132	Subventions d'équipement non transférables		247 000,00
1323	Départements		247 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	613 000,41
--	------------

Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	
--	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 34

LIBELLE : RENOVATION PUVIAL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			31 440,00	31 440,00	
20	Immobilisations incorporelles			31 440,00	31 440,00	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion			31 440,00	31 440,00	
2031	Frais d'études			31 440,00	31 440,00	
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	31 440,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 35

LIBELLE : PAVE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			5 000,00	5 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			5 000,00	5 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours			5 000,00	5 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques			5 000,00	5 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	5 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 36
LIBELLE : RUES ET PLACES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES			58 445,00	58 445,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			58 445,00	58 445,00	
231	Immobilisations corporelles en cours			58 445,00	58 445,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques			58 445,00	58 445,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		23 500,00
13	Subventions d'investissement		23 500,00
132	Subventions d'équipement non transférables		23 500,00
1323	Départements		23 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	34 945,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 40

LIBELLE : PUP

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 1/1/2017	Restes à réaliser N-1 (2) (4) a	Propositions nouvelles (3)	Vote (3) b	Montant pour information (4) b
	DEPENSES		6 408,35	2 186,65	2 186,65	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours		6 408,35	2 186,65	2 186,65	
231	Immobilisations corporelles en cours		6 408,35	2 186,65	2 186,65	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		6 408,35	2 186,65	2 186,65	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2) c	Recettes de l'exercice d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	8 595,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. empr (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuari- el					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					4 700 026,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					4 700 026,00									
EQUIPEMENTS PUBLICS CLASSE-MEDIATHEQUE-REST. SCOLAIRE(N°ARC 19001)	CAISSE EPARGNE	01/01/2002		25/12/2002	304 900,00	V		4,09		EUROS	A	C		
GRUPE SCOLAIRE 1ERE PARTIE(N°ARC 20400)	CAISSE EPARGNE	25/11/2003		25/11/2004	130 000,00	V		2,47		EUROS	A	C		
EQUIPEMENTS DIVERS 2007(N °0069U3017PR)	CREDIT AGRICOLE	08/01/2007		15/03/2009	400 000,00	F		4,01		EUROS	T	C		
INVESTISSEMENTS GLOBALISES 2007-1ERE TRANCHE(N°01AYDK015PR)	CREDIT AGRICOLE	20/07/2007		20/02/2008	500 000,00	F		4,76		EUROS	T	C		
INVESTISSEMENTS GLOBALISES 2007-2EME TRANCHE(N°01AYAP016PR)	CREDIT AGRICOLE	05/09/2007		05/03/2008	400 000,00	F		4,76		EUROS	T	C		
EMPRUNT VEHICULES(N °010RK0019PR)	CREDIT AGRICOLE	08/01/2010		15/04/2010	170 000,00	V		2,09		EUROS	T	C		
EMPRUNT GLOBAL(N °00328043)	CREDIT AGRICOLE	27/07/2010		17/09/2012	2 500 000,00	C		3,60		EUROS	T	C		
ACHAT TERRAIN POUR GYMNASE(N°ARC20712)	CAISSE EPARGNE	23/05/2011		25/03/2005	62 000,00	V		2,48		EUROS	A	C		
AMENAGEMENT SALLE DES JEUNES(N°2012 52)	C D C	06/02/2012		01/10/2013	7 956,00	F				EUROS	A	C		
ACQUISITION TERRAINS SMBVA(N°ARC 19970)	CAISSE EPARGNE	15/05/2003		25/05/2004	152 450,00	V		2,76		EUROS	A	C		
ACQUISITION TERRAINS FOUILHE ET ROSSIGNOL(N °ARC 20034)	CAISSE EPARGNE	25/05/2003		25/05/2004	72 720,00	V		2,76		EUROS	A	C		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
Total général					4 700 026,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *à fine*, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES(hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017										
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 1/1/2017	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				3 531 930,84					144 701,86	137 875,69	
1641 Emprunts en euros (Total)				3 531 930,84					144 701,86	137 875,69	
EQUIPEMENTS PUBLICS CLASSE-MEDIATHEQUE-REST. SCOLAIRE(N°ARC 19001)				61 253,49	4,98	V		1,27	13 449,27	777,92	
GROUPE SCOLAIRE 1ERE PARTIE(N°ARC 20400)				62 047,74	8,90	V		0,22	8 366,74	133,26	
EQUIPEMENTS DIVERS 2007(N °0069U3017PR)				261 871,60	10,21	F		4,01	21 100,98	10 188,13	
INVESTISSEMENTS GLOBALISES 2007-1ERE TRANCHE(N°01AYDK015PR)				415 332,48	20,90	F		4,76	11 830,14	19 560,74	
INVESTISSEMENTS GLOBALISES 2007-2EME TRANCHE(N°01AYAP016PR)				332 265,92	20,94	F		4,76	9 464,10	15 648,59	
EMPRUNT VEHICULES(N °010RK0019PR)				6 454,22	0,04	V		1,08	6 454,22	17,41	
EMPRUNT GLOBAL(N °00328043)				2 288 473,59	25,47	C		4,00	52 631,23	91 263,62	
ACHAT TERRAIN POUR GYMNASE(N°ARC20712)				6 277,06	1,23	V		2,34	5 593,87	6,13	
AMENAGEMENT SALLE DES JEUNES(N°2012 52)				1 591,20	0,75	F			1 591,20		
ACQUISITION TERRAINS SMBVA(N°ARC 19970)				65 162,98	7,40	V		0,29	9 609,77	190,23	
ACQUISITION TERRAINS FOUILHE ET ROSSIGNOL(N °ARC 20034)				31 200,56	7,40	V		0,29	4 610,34	89,66	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
Total général				3 531 930,84					144 701,86	137 875,69	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX(HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A								
Barrière simple B								
TOTAL B								
Option d'échange C								
TOTAL C								
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D								
TOTAL D								
Multiplicateur jusqu'à 5 E								
TOTAL E								
Autres types de structure F								
TOTAL F								
TOTAL GENERAL								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX(HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A						
Barrière simple B						
TOTAL B						
Option d'échange C						
TOTAL C						
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D						
TOTAL D						
Multiplicateur jusqu'à 5 E						
TOTAL E						
Autres types de structure F						
TOTAL F						
TOTAL GENERAL						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2017 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B	186 741,12	186 741,12
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	148 000,00	148 000,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	148 000,00	148 000,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	38 741,12	38 741,12
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues	38 741,12	38 741,12

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	186 741,12	104 817,98		291 559,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II- Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b	139 939,15	III 139 939,15
	Ressources propres externes de l'année (a)	94 800,00	94 800,00
10222	F.C.T.V.A.	44 800,00	44 800,00
10223	T.L.E.	50 000,00	50 000,00
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	45 139,15	45 139,15
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	45 139,15	45 139,15
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	10 000,33	10 000,33
2804	Subventions d'équipement versées	10 000,33	10 000,33
28041	Subventions d'équipement aux organismes publics	10 000,33	10 000,33
280415	Groupements de collectivités et collectivités à statut particulier	10 000,33	10 000,33
2804151	GFP de rattachement	4 778,49	4 778,49
28041512	Bâtiments et installations	4 778,49	4 778,49
2804158	Autres groupements	5 221,84	5 221,84
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	5 221,84	5 221,84
281	Amortissements des immobilisations corporelles	35 138,82	35 138,82
2818	Autres immobilisations corporelles	35 138,82	35 138,82
28182	Matériel de transport	35 138,82	35 138,82
29	Prov. dépréciation immobilisations		
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	139 939,15		946 727,42	114 688,42	1 201 354,99

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	291 559,10
Ressources propres disponibles (IV)	1 201 354,99
Solde (V = IV - II) (6)	909 795,89

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
60	Achats & variation des stocks	
61	Services extérieurs	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
64	Charges de personnel	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions (3)	
014	Atténuation de charges	
022	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
74	Dotations et participations reçues	
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur provisions (3)	
013	Atténuations de produits	
	Total des recettes réelles	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
16	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participation et créances rattachées a des participations	
27	Autres immobilisations financières	
	Total individualisé en opérations	
	Autres dépenses éventuelles	
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
18	Affectation	
45...1	Opérations pour compte de tiers	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
16	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
	Autres recettes éventuelles	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participation et créances rattachées a des participations	
27	Autres immobilisations financières	
18	Affectation	
45...2	Opérations pour compte de tiers	
	Total des recettes réelles	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

Date de la délibération :/...../.....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)
Année	Profil							
TOTAL GENERAL					174 691,48	66 644,50		
164 Emprunts auprès des établissements de crédit					174 691,48	66 644,50		
16411 Emprunts en euros					174 691,48	66 644,50		
1989			STE COOPERATIVE DE PRODUCTION D'HLM DE	C D C	174 691,48	66 644,50	6,00	A

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar. (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
								3 865,38	7 988,28
								3 865,38	7 988,28
								3 865,38	7 988,28
Fixe		5,800	Fixe		5,800		1,000000	3 865,38	7 988,28

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
---	------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIGPRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
Fonctionnement					
65548			AFR DU PLATEAU DE VENDRES	Pers. droit privé : Associations	50,75
65548			AMF 34	Pers. droit privé : Associations	469,78
65548		MAMMOBILE	AMHDCS	Pers. droit privé : Associations	2 939,30
65548		CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME	CAUE LR	Pers. droit privé : Associations	199,00
65548			CFMEL	Pers. droit privé : Associations	1 466,26
65548		CLIS	COMMUNE DE SERIGNAN	Pers. droit public : Communes	700,00
65548		PSYCHOLOGUE SCOLAIRE	COMMUNE DE SERIGNAN	Pers. droit public : Communes	375,32
65548			LES ECOMAIRES	Pers. droit privé : Associations	248,94
65548			EID	Pers. droit public : Départements	2 231,22
65548			COLLEGE FRANCOISE GIROUD VENDRES	Pers. droit public : Départements	2 055,96
65548		ASSOCIATION SPORTIVE	COLLEGE FRANCOISE GIROUD VENDRES	Pers. droit privé : Pers. physiques	610,00
65548		FOYER SOCIO EDUCATF	COLLEGE FRANCOISE GIROUD VENDRES	Pers. droit privé : Associations	305,00
65548		SIVOM LES SABLIERES	COMMUNAUTE DE COMMUNES LA DOMITIENNE	Pers. droit public : Autres	12 493,00
65548			SIVU DU PLATEAU DE VENDRES	Pers. droit public : Ets publics	7 600,00
65548			SYNDICAT MIXTE DU DELTA DE L'AUDE	Pers. droit public : Ets publics	24 626,49
65548			SMETA ASTIEN	Pers. droit public : Ets publics	4 737,00
65548			SYNDICAT MIXTE VALLEE DE L'ORB ET DU LIBRON	Pers. droit public : Ets publics	1 650,00
65548			CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS	Pers. droit privé : Associations	50,00
65548			BTP CFA DE L'AUDE	Pers. droit public : Ets publics	100,00
65548			LYCEE MARC BLOCH SERIGNAN	Pers. droit public : Ets publics	600,00
65548			PROJECT RESCUE OCEAN	Pers. droit privé : Associations	250,00
657362		SUBVENTION D'EQUILIBRE	CCAS DE VENDRES	Pers. droit public : Communes	47 153,23
657363		SUBVENTION D'EQUILIBRE	BUDGET ANNEXE JEUNESSE	Pers. droit public : Communes	568 810,16
65737		SUBVENTION D'EQUILIBRE	BUDGET STRUCTURE MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE	Pers. droit public : Communes	82 670,00
65737			EHPAD LA ROSELIERE	Pers. droit public : Communes	53 084,64
65737		SUBVENTION D'EQUILIBRE	SERVICE PUBLIX ADMINISTRATIF CULTUREL	Pers. droit public : Communes	135 482,85
6574			ASSOCIATON DU 3EME AGE VENDRES	Pers. droit privé : Associations	1 500,00
6574			AMICALE BOULISTE VENDRES	Pers. droit privé : Associations	600,00
6574			L'ANGLAIS A VENDRES	Pers. droit privé : Associations	230,00
6574			LES CHASSEURS VENDROIS	Pers. droit privé : Associations	1 300,00
6574			FOOTBALL CLUB VENDRES LESPIGNAN	Pers. droit privé : Associations	1 250,00
6574			GYMNASTIQUE FEMININE VENDRES	Pers. droit privé : Associations	800,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L.2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574			JUDO CLUB VENDROIS	Pers. droit privé : Associations	2 000,00
6574			LA VENUSIENNE ASSOCIATION	Pers. droit privé : Associations	400,00
6574			L'ART DANS VILLAGE VENDRES	Pers. droit privé : Associations	1 300,00
6574			LES AMIS DE VENDRES	Pers. droit privé : Associations	350,00
6574			LA PREVENTION ROUTIERE	Pers. droit privé : Associations	120,00
6574			STADE OLYMPIQUE VENDROIS	Pers. droit privé : Associations	13 000,00
6574			SECOURS POPULAIRE SUD BITERROIS	Pers. droit privé : Associations	1 200,00
6574			ASSOCIATION AMITIE VENDRES/HARNES	Pers. droit privé : Associations	690,00
6574			ASSOCIATION PATRIMOINE ET NATURE	Pers. droit privé : Associations	1 484,88
6574			ADEP FRANCE VIETNAM	Pers. droit privé : Associations	1 000,00
6574			AIR LANGUEDOC ROUSSILLON	Pers. droit privé : Associations	250,00
6574			ASSOCIATION NATIONALE DE LA VIGNE ET DU VIN	Pers. droit privé : Associations	160,00
6574			APEMA MONTPELLIER	Pers. droit privé : Associations	160,00
6574			ENSEMBLE AU FIL DU TEMPS VENDRES	Pers. droit privé : Associations	1 500,00
6574		FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT	CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES	Pers. droit public : Etat	310,00

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10		10,00	10,00		10,00
ADJOINT ADMINISTRATIF Ppal 1ère CLASSE	C	2		2,00	2,00		2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF Ppal 2EME CLASSE	C	4		4,00	4,00		4,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1		1,00	1,00		1,00
REDACTEUR	B	1		1,00	1,00		1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2		2,00	2,00		2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16	2,00	18,00	18,00		18,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	3	1,00	4,00	4,00		4,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	4		4,00	4,00		4,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	6	1,00	7,00	7,00		7,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	2		2,00	2,00		2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1		1,00	1,00		1,00
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)		3		3,00	3,00		3,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2		2,00	2,00		2,00
CHEF DE POLICE MUNICIPALE	C	1		1,00	1,00		1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		29	2,00	31,00	31,00		31,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR: INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
INGENIEUR	A	TECH	588,00		3-3-2°	CDI
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : Police
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BA	C3.4

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	3 054 000,00	14 673,000 %	% 14,73	% 2,50	541 474,00	1,250 %
TFPB	3 648 000,00	54 421,000 %	% 19,70	% 7,50	718 656,00	1,200 %
TFPNB	146 000,00	57 038,000 %	% 70,40	% 2,50	102 784,00	1,070 %
CFE		%	%	%		%
TOTAL	6 848 000,00	%			1 362 914,00	%

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation :

Présenté par ,
A le
,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session .
A , le

Les membres

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A , le